

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2011

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,
Damien JASPARD, Pierre MAUCOURT, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Laetitia SENAND qui donne procuration à Pierre MUEL.

ABSENTS NON EXCUSES: Christine KIEFFER.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 20 Janvier 2011 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.
Madame Nathalie SIEFERT-BERTRAND est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

224. MOTION : SUPPRESSION DE 841 POSTES DANS L'EDUCATION NATIONALE EN LORRAINE

Monsieur le Maire fait part au Conseil du constat de manque de remplaçants pour palier à l'absence des enseignants dans le SIVOM des Côtes.

Monsieur le Maire donne lecture de la motion proposée par le Conseil Régional de Lorraine suivante :

« Les Lorrains ont fait de l'Education et de la Formation une priorité forte. Favoriser l'accès de tous les jeunes lorrains au plus haut niveau scolaire et à la qualification est la première condition pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

Pour sa part, et notamment depuis 2004, le Conseil Régional n'a jamais cessé d'investir dans les établissements dont il a la charge.

Les choix politiques du gouvernement et la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) vont, depuis plusieurs années, à l'encontre de cette volonté lorraine en réduisant fortement les moyens d'enseignement engagés par le gouvernement.

En Lorraine, cette année, le Ministre de l'Education Nationale par la voie du Rectorat annonce, pour la rentrée scolaire 2011, la suppression de 822 postes d'enseignants et 19 de personnels administratifs :

- 298 postes d'enseignants pour le 1^{er} degré ;
- 524 pour le second degré ;
- 150 pour les lycées techniques généraux ;
- 235 pour les lycées professionnels ;
- 139 pour les collèges.

Ce seront 3,4 % des emplois en un an qui disparaîtront dans le secondaire, soit un poste pour 4 élèves. La Région Lorraine détient ainsi le triste record national de ces coupes franches.

Après les restructurations militaires et la réduction des moyens des services publics qui ont déjà touché massivement l'emploi, les conditions de vie et l'attractivité en Lorraine, cette annonce brutale, en ce début d'année, porte à près de 4 000, en six ans, les postes d'enseignants supprimés pour la Lorraine.

Les élus régionaux sont fortement inquiets des conséquences négatives et injustes pour la Lorraine que cette nouvelle décision induira.

Par cette motion, les élus régionaux :

- **refusent** ces mesures équivalentes à la fermeture de l'entreprise Kléber dans le Toulois ;
- **demandent** au Ministère de l'Education Nationale d'annuler cette décision. »

Le Conseil Municipal adopte cette motion par 11 voix Pour et 2 Abstentions.

225. GRANGE DE VEZON : REFECTION DU FAITAGE SUR TOITURE

Lors des travaux de réfection de la toiture de la grange de Vezon, l'Entreprise PIROËLLE a constaté le descellement du faîtage.

Après discussion le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la réfection du faîtage sur toiture selon devis présenté par l'Entreprise PIROËLLE pour un montant de 915,67 € HT soit 966,03 € TTC.

226. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'Ecole Jean de la Fontaine de Coin-sur-Seille où sont scolarisés deux enfants domiciliés Ferme de Bury, sollicite une subvention de notre Commune pour un projet de sortie de classe de mer du 05/06 au 10/06/2011.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 25€ par enfant soit un montant global de 50 €.

DIVERS

- *SIVOM des Côtes : démarrage travaux Ensemble Educatif des Côtes par l'Ent. Jean LEFEVRE et ZANNIER. Monsieur le Président de la République a accordé une subvention de 50 000 € pour la construction du bâtiment.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 28 Février 2011

Le Maire,

P.MUEL